

## Rencontre avec Mme le Maire le 7 février 2012

Instauré depuis 4 années maintenant, notre rendez-vous annuel avec Madame le Maire a eu lieu le 7 février dernier en présence de Madame Damiron, notre élue de quartier. De nombreux points étaient à l'ordre du jour.

### UN PLU peut être...

A la suite de notre tract alarmiste, plus d'une centaine de d'habitants se sont déplacés en Mairie pour réclamer par écrit sur les registres d'enquête publique la préservation du terrain de la faculté de Pharmacie et des jardins familiaux.

Nous avons relayé cette mobilisation en rencontrant pendant une heure la Commissaire enquêtrice.

On sait que la municipalité est contrainte de composer entre les pressions de densification pour combler le déficit de logement social sur la commune, mis en évidence par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - et dont le diagnostic est partagé par tout le monde - et son souci manifeste de prendre en compte les souhaits des habitants du quartier de préserver un environnement de qualité incluant des espaces verts, d'ailleurs également préconisés par le SCOT.

Quand vous lirez ce bulletin, le rapport sera rendu. Deux hypothèses existent :

■ Soit le PLU est validé, et Meylan aura un schéma de développement institutionnel (qui n'est jamais un outil parfait) après des années de carence et il deviendra plus difficile de bétonner les jardins et le terrain de foot.

■ Soit il ne l'est pas, sacrifié sur l'autel de l'intercommunalité, à la faveur de l'ébullition concomitante à la période électorale qui est propice à la relance par le bâti, et on repart pour un tour.

Il faut être lucides et conséquents, ce terrain convoité est sur le trajet d'un hypothétique tram que nous ne souhaitons pas. Déclassé il reviendra dans le collimateur des urbanistes.

Parce que la partie n'est pas gagnée, l'UQBGP qui a fait une fois de plus la démonstration de sa représentativité, grâce à votre mobilisation, maintiendra son activité de veille sans esprit partisan et pour autant que vous lui conserverez votre confiance

### DEUX plus pour la zone 30 avenue du Vercors !

Comme convenu, dès réception des travaux d'aménagement des zones 30 avenue du Vercors, un bilan régulier a été effectué sur leur efficacité. Vous avez été nombreux à nous interpeller sur le manque de visibilité des nouveaux passages piétons, et les comptages de vitesse ont montré que seuls 20 % des automobilistes respectaient la stricte vitesse de 30 km/h. L'UQBGP a relayé ces carences et nous avons été entendus. Ainsi, les "bonshommes" des passages piétons seront encadrés, de chaque côté, d'une signalétique conventionnelle de bandes blanches.

Par ailleurs, les radars pédagogiques que nous préconisons viennent d'être installés, mais hélas pas aux endroits les plus pertinents. Ils seraient plus efficaces à l'entrée est et ouest des deux zones 30.

L'automobiliste peut désormais et en toute lucidité montrer son esprit civique.

Enfin, un supplément spécial du journal municipal sera consacré - entre autres - au rappel des droits en devoirs de tous les usagers des voies communales. L'UQBGP est invitée à participer à son élaboration.

### Hélice

Nous avons confirmation que l'Hélice sera ouverte fin mars 2012. L'Union de Quartiers demande une nouvelle fois que cette bretelle soit mise à profit pour réaliser enfin les écrans phoniques prévus par l'ex DDE sur l'échangeur Rocade Sud/A41. Il y a quelques décibels à gagner pour les riverains. Au chapitre de la lutte contre les nuisances sonores, l'UQBGP rappelle les inquiétudes des habitants du quartier évoquées en réunion publique cet automne, notamment les soirées bruyantes. Bien que la Mairie précise que les mesures effectuées sont dans les limites sonores acceptables, l'Union de Quartiers demande qu'un « Monsieur Bruit » soit nommé à la Mairie, qu'un règlement bruit municipal à la hauteur de notre réputation de ville nature soit élaboré et que des objectifs soient clairement définis. Ce dossier n'a pas avancé depuis un an et il est vrai que cette requête serait plus efficace si elle était relayée par d'autres unions de quartier

L'UQBGP interpelle par ailleurs la Mairie concernant les inondations qui affectent régulièrement notre quartier. Certes les travaux du SYMBHY, qui ont démarré entre Brignoud et Domène, sont censés réguler les grandes crues de l'Isère susceptibles de recouvrir sous un mètre d'eau la partie sud du quartier, mais la menace vient autant des orages torrentiels dont le quartier fait les frais régulièrement. La Mairie a demandé au SYMBHY de proposer une parade technique à l'engorgement des buses qui aboutissent à la petite Chantourne. En attendant l'UQBGP propose de stocker au plus près des habitats menacés (quelques dizaines sur la ZAC), parpaings et sacs de sable pour faire face à un envahissement de courte durée.

## Avis aux jeunes

Amis lecteurs, amis adhérents, amis voisins, vous le savez probablement si vous lisez notre page Facebook, nous avons plusieurs fois déjà émis le souhait de vous voir prendre la plume et participer à nos publications.

Aujourd'hui c'est à nos jeunes que nous nous adressons, à cette vie qui palpite dans nos quartiers, nous souhaitons leur donner la parole, qu'ils partagent avec nous leurs passions, leurs avis, qu'ils prennent part à leur manière aux débats qui agitent notre société et nos quartiers en particulier.

Si vous en connaissez qui veulent tenter l'aventure offrez leur de nous contacter, ils seront les bienvenus et nous les aiderons à rédiger si nécessaire leurs idées et leurs envies. Envoyez-nous vos propositions, et vos questions à [contact@uqbgp.fr](mailto:contact@uqbgp.fr)

## Des orchidées dans la pelouse

L'UQBGP a lancé en 2011 une campagne d'information pour la gestion différenciée des espaces verts auprès des copropriétés du quartier. Ce mode d'entretien consiste « à ne pas appliquer à tous les espaces verts urbains la même intensité, ni la même nature de soins ». C'est une gestion plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement. Ses objectifs sont simples : enrichir les villes d'espèces végétales et animales régionales, limiter les atteintes à l'environnement déjà malmené, créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

L'Union de Quartiers a proposé quelques actions simples :

- Tonte des pelouses différenciée par zones, équilibrant l'esthétique et les besoins d'auto-régénération des plantes,
- Tonte des pelouses au-dessus de 8 cm,
- Tonte tardive (juillet) de certaines zones de pelouse,
- Maintien de quelques bosquets en forme libre, et taille différenciée des arbustes à fleurs.

Après une année d'expérience, voici quelques bénéfices immédiats liés à ce nouveau mode de gestion qui ont pu être observés :

- Les pelouses tondues moins ras restent vertes en dépit de la sécheresse estivale,
- Réapparition de fleurs ordinaires dans les pelouses qui ne sont plus uniformément vertes mais égayées de couleurs variées jaune, blanc, rouge, bleu, grâce à la floraison des boutons d'or, des potentilles, des marguerites, des trèfles blancs, des trèfles rouges, des bugles, des brunelles....

Il est trop tôt pour faire un bilan complet par rapport à la biodiversité végétale et animale, il faudra plusieurs années pour que la nature retrouve un nouvel équilibre.

Cependant voici une bonne surprise inattendue et spectaculaire : la floraison d'orchidées dans les pelouses où ont eu lieu ces essais.

Il a suffi de tondre moins ras les pelouses en relevant les lames des tondeuses à gazon à 8 cm pour laisser la vie sauve à plusieurs espèces d'orchidées présentes dans les pelouses. A la première tonte, elles ont échappé à la guillotine, la lame de la tondeuse est passée de justesse au dessus de leur bouton floral.

Ainsi dans la copropriété du Manival, N° 9 avenue du Vercors, une dizaine de majestueuses orchidées ont trôné pendant un mois

au milieu de la pelouse des Ophrys bourdon, et des Orchis Bouc de 40 cm.

Une autre préconisation consiste à pratiquer sur des bandes ou des îlots de pelouse une tonte tardive repoussée au mois de juillet. Il est souhaitable de réserver ces emplacements sur des buttes et en continuité avec des bosquets ou des haies pour favoriser la circulation des espèces de la faune.

Dans toutes les copropriétés ayant expérimenté cette fauche tardive sur de petites ou de plus grandes surfaces, à l'Emmendra, au Manival, à Grand-Pré quelques orchidées ont fleuri. La palme d'or est revenue à la copropriété des Eyminées ou la commission espaces verts a réussi à convaincre la société entretenant ses espaces verts de laisser une dizaine d'îlots de fauche tardive. C'est le jackpot, une trentaine de plants d'orchidées ont pu être admirés, de 3 espèces différentes : Orchis pyramidal, Ophrys bourdon, Céphalanthère rouge.

Toutes ces orchidées se rencontrent dans les prés et les pelouses sèches sur les versants ensoleillés du Haut Meylan. Leurs graines ont été disséminées dans les pelouses du quartier. Les tontes traditionnelles à 4 ou 5 cm rabaient précocement les feuilles et les boutons floraux, ainsi ces belles fleurs ne voyaient jamais le jour, à la longue ces plantes disparaissaient puisqu'elles ne pouvaient pas accomplir leur cycle normal assurant leur reproduction.

Les orchidées sont des plantes protégées dans le département de l'Isère, apprenez à vos enfants à les admirer sans les cueillir.

L'apparition de toutes ces orchidées en fleur dans les pelouses est un bénéfice spectaculaire et rapide des nouvelles pratiques de tonte mises en place, elle a récompensé dès la première année les efforts des copropriétés qui ont débuté l'expérience.

Espérons que ce résultat atténuera les réticences des nostalgiques des gazons ras type green de golf et que ce prochain printemps 2012, plusieurs autres copropriétés adopteront ces préconisations de gestion différenciée des espaces verts afin de favoriser encore plus la biodiversité dans le quartier.

Habitants du quartier, vous pouvez persuader vos entreprises paysagistes ou vos gardiens d'adopter ces nouvelles pratiques d'entretien de vos espaces verts favorables à l'environnement pour améliorer votre cadre de vie.

ASPARUN  
Union de Quartiers  
Buclous Grand Pré  
ATHLÉTISME  
meylan

SAMEDI 28 avril 2012  
Départ Lycée du Grésivaudan

ASPARUN  
Courir et marcher à Meylan pour Madagascar  
manifestation sportive humanitaire

FI.MI.TSA

COURSE OUVERTE AVEC LICENCE OU CERTIFICAT MÉDICAL  
Parcours de 5 km en marche ou course à pied : 5 €  
Départ marcheurs 9h00  
Départ coureurs 9h15  
Parcours de 10 km course à pied : 8 €  
Départ 9h45  
Parcours pour les jeunes de 8 à 14 ans : 2 €  
Départ poussins 11h pour 1.1 km  
Départ benjamins 11h15 pour 2.2 km  
11h30 remise des prix

Contacts course, Kathie Mourier 06.87.73.95.25 - marie-do.meot@consultingbymdp.com  
RENSEIGNEMENTS : <https://sites.google.com/site/aspaathletisme/> et <http://uqbgp.fr/>

## Le 28 avril tout le quartier sort ses baskets

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe : M  F   
Année de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Club : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

### Je m'inscris pour :

- Le circuit de 10 km en course à pied - 8 € - départ 9h45 - à partir de catégorie cadet (années 1995-1996)
- Le circuit de 5 km en course à pied - 5 € - départ 9h15 - à partir de catégorie minime (années 1997-1998)
- Le circuit de 5 km en marche active - 5 € - départ 9h00 - ouverture libre
- Le circuit de 1,1 km en course à pied - 2 € - départ 11h - pour les poussins (années 2001-2002)
- Le circuit de 2,2 km en course à pied - 2 € - départ 11h15 - pour les benjamins (années 1999-2000)

### Certificat médical

Autorisation parentale pour les mineurs extérieurs à l'association.

Chèque à l'ordre de l'association ASPA MEYLAN ATHLÉTISME « Course Asparun »

### INSCRIPTIONS :

- Par la poste : Union de Quartiers Buclous Grand Pré - Course Asparun, 7 bis avenue du Vercors avant le 25 avril 2012.
- Au centre commercial des Buclous le vendredi 27 avril de 14h à 18h00
- Sur le lieu de départ de la course (LGM) le samedi à partir de 8h00

et ton quartier, tu l'aimes ?